



Conseil économique et social

Distr. générale
8 novembre 2012
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2013

21-30 janvier et 17 février 2013

Rapports quadriennaux pour la période 2008-2011 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. CARE International	2
2. Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos « Capaj »	3
3. Fédération générale des femmes jordaniennes	5
4. Fonds mondial pour les femmes	6
5. Institut d'études en sciences cognitives	8
6. Jamaican Association on Mental Retardation	9
7. Conférences Pugwash sur la science et les problèmes internationaux	10
8. Stree Mukti Sanghatana	12



1. CARE International

Statut consultatif général, 1991

Introduction

CARE International est l'une des principales organisations humanitaires mondiales luttant contre la pauvreté dans le monde depuis plus de 65 ans. CARE International est une fédération indépendante, apolitique, non-confessionnelle composée de 12 membres en Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord et Thaïlande. En 2010, ses programmes ont permis d'améliorer la vie de près de 57 millions de personnes dans 72 pays. Ses projets d'intervention d'urgence et de relèvement ont touché plus de 4,5 millions de personnes dans 37 pays.

Objectifs, mission et principales activités

CARE International facilite les améliorations durables des conditions de vie des communautés les plus déshéritées du monde en renforçant les capacités d'entraide; en offrant des possibilités économiques; en portant secours dans les situations d'urgence; en influant sur la prise de décisions à tous les niveaux et en s'attaquant à la discrimination sous toutes ses formes. Les femmes et les jeunes filles sont au cœur de son travail au sein des communautés dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de l'éducation de base, de la prévention du VIH/Sida, de l'accès aux opportunités économiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

Contribution à des activités des Nations Unies

CARE International dispose d'un secrétariat à Genève, de bureaux de représentation auprès des Nations Unies à New York et auprès de l'Union européenne à Bruxelles et mène des programmes de terrain dans 72 pays. Les hauts responsables et le personnel organisent régulièrement des réunions annuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM, désormais Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)), pour n'en citer que quelques-uns.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au printemps 2008, CARE International a coorganisé et participé à plusieurs événements de haut niveau des Nations Unies liés à la crise alimentaire mondiale. Lors du Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques, en septembre 2009, le Secrétaire général de CARE International a participé au Forum des dirigeants sur les changements climatiques et rencontré les Secrétaires généraux adjoints aux affaires humanitaires et à la sûreté et à la sécurité. En 2009, CARE International a corédigé avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires un rapport sur l'impact des changements climatiques sur les déplacements de population

et les situations d'urgence. Au cours de la session de la Commission de la condition de la femme en 2008, CARE International a coorganisé un événement avec les gouvernements de la Finlande et de la République-Unie de Tanzanie sur les innovations dans le financement de l'éducation des jeunes filles; a organisé deux manifestations parallèles avec les gouvernements de l'Allemagne et des Pays-Bas sur le VIH/sida, en 2009; et participé en 2010 à un atelier parrainé par l'UNIFEM consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité en vue d'élaborer des indicateurs de suivi des progrès réalisés au plan national.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Parmi les nombreux exemples de relations formelles et informelles avec les principaux programmes, fonds et entités des Nations Unies, citons : a) un nouveau mémorandum d'accord avec le PAM (septembre 2007) afin de renforcer le module de la logistique des urgences humanitaires; b) un mémorandum d'accord avec le FNUAP (septembre 2009) sur la mise en œuvre des plans annuels de travail financés par le FNUAP; c) des accords de coopération au titre de projet avec l'UNICEF, pour le projet d'équipe d'intervention rapide (juillet 2010) du cluster mondial WASH; et d) la participation aux réunions des responsables du Comité permanent interorganisations des Nations Unies et de ses groupes de travail sur la sécurité et les changements climatiques.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Dans quasiment toutes ses activités, CARE International s'efforce d'atteindre un ou plusieurs Objectifs du Millénaire pour le développement, et est membre fondateur du groupe consultatif du Secrétaire général sur ces objectifs pour l'initiative stratégique mondiale « Toutes les femmes, tous les enfants ». En 2010, les programmes de CARE International ont touché près de 19 millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans 25 pays, fournissant des informations et des services destinés à améliorer la santé maternelle (Objectif 5). Parmi les activités complémentaires menées en 2010 : Objectif 1 : près de 217 projets dans 40 pays ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire de plus de 6,5 millions de personnes, dont plus de la moitié étaient des femmes; Objectif 1 : 330 projets dans 43 pays ont contribué à réduire la pauvreté de plus de 19,5 millions de personnes; Objectif 2 : 164 projets dans 37 pays ont permis de faciliter l'accès à l'école et à une éducation de meilleure qualité pour 11,5 millions de personnes; Objectif 3 : 288 programmes dans 39 pays ont permis de faire bénéficier près de 21 millions de personnes, dont plus de 5,5 millions d'hommes, d'informations et d'outils afin de promouvoir l'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes dans la réalisation de leurs droits.

2. Commission juridique pour l'auto-développement des peuples autochtones des Andes « Capaj »

Statut consultatif spécial, 1999

Introduction

La Commission juridique pour l'auto-développement des peuples autochtones des Andes « Capaj » est une organisation non gouvernementale fondée par des juristes autochtones le 8 décembre 1993. Elle réunit des juristes d'organisations et

de communautés sud-américaines se consacrant à la défense des droits des peuples autochtones de la région andine et à la promotion du développement autonome de ces populations.

Objectifs, mission et principales activités

L'organisation a pour principaux objectifs de promouvoir le respect des droits fondamentaux des peuples autochtones; d'encourager le développement autonome grâce à la participation à des forums régionaux; de mettre en œuvre des projets venant appuyer le développement des populations autochtones sur la base de l'exercice de leurs droits démocratiques et capacité productive; et de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Changements à signaler

La Capaj a soumis au Comité des droits de l'homme un cas de violation de l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Capaj a participé au processus de nomination du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones. Elle a par ailleurs contribué au processus du Conseil des droits de l'homme relatif au Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2007-2010 – L'organisation a participé aux sixième, septième, huitième et neuvième sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

2008-2011 – L'organisation a participé à des réunions du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.

2009-2010 – L'organisation a participé aux sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation jouit du statut d'observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental du droit d'auteur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, qui élabore un projet de norme internationale de protection des savoirs traditionnels, expressions culturelles et ressources génétiques.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : la Capaj a pris l'initiative de sauvegarder les écosystèmes aquatiques des hautes Andes et les ressources en eau pour les communautés autochtones vivant dans les régions limitrophes du Pérou, du Chili et de l'État plurinational de Bolivie. Objectif 7 : la Capaj a protégé les terres humides des Andes, rétablissant l'équilibre écologique permettant d'assurer une production continue d'eau dans les hautes montagnes du Pérou, du Chili et de l'État plurinational de Bolivie.

Renseignements complémentaires

Les juristes de la Capaj ont apporté leur contribution à la jurisprudence internationale qui, en vertu du pluralisme juridique, mène à des relations nouvelles et plus équitables entre les peuples autochtones et les États.

3. Fédération générale des femmes jordaniennes

Statut consultatif spécial, 1999

Introduction

La Fédération générale des femmes jordaniennes a été créée en 1981. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale regroupant des associations féminines qui a pour but d'améliorer la condition de la femme en Jordanie dans les domaines politique, économique et social. En 1999, la Princesse Basma est devenue Présidente honoraire de la Fédération générale des femmes jordaniennes. La Fédération rassemble 180 organisations féminines enregistrées auprès du Ministère du développement social, soit au total 18 000 femmes. Disposant d'un siège dans chacun des 12 gouvernorats, elle offre des opportunités éducatives et dispense des conseils en matière de protection de la famille et de santé. Elle déploie également des actions de plaidoyer pour des réformes législatives favorisant les femmes et l'égalité des genres et entreprend des activités génératrices de revenus.

La Fédération est membre de la Commission nationale jordanienne de la condition de la femme depuis sa création, ainsi que du Comité de coordination des ONG de cette Commission nationale.

La Fédération propose aux femmes des programmes de formation à divers métiers afin de les aider à améliorer leurs conditions sociales, sanitaires et économiques. Parmi les principales réalisations de la Fédération, citons les prêts à des conditions libérales pour des projets, alloués par des associations caritatives féminines; ces prêts ont également bénéficié aux femmes grâce aux emplois ainsi créés. La Fédération axe ses travaux sur le renforcement de la condition des femmes dans la société, principalement en soutenant leurs droits, en améliorant leur situation au plan politique et socio-économique et en modifiant la perception du rôle des femmes au sein de la société.

Objectifs, mission et principales activités

Équité du traitement des deux sexes. La Fédération a pleinement conscience de l'importance de l'équité du traitement des deux sexes. Elle s'est donnée pour mission d'améliorer la condition féminine en assurant l'équité et l'égalité entre les deux sexes dans toutes les couches de la société, avec l'aide et la participation de diverses organisations internationales et locales.

Autonomisation politique et démarginalisation par le droit. La Fédération a mis en œuvre des projets visant à encourager et à autonomiser les femmes pour qu'elles participent à la vie politique, au système électoral, à l'instauration et à la manifestation de la démocratie, des droits humains et politiques sur un plan général et plus particulièrement au bénéfice des femmes. Elle s'attache par ailleurs à promouvoir les quotas, l'égalité des sexes, le rôle du parlement jordanien dans le

développement de la démocratie et de la vie politique, les aptitudes au leadership, à la prise de décision, à la communication et autres.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fédération a participé à une campagne de plaidoyer organisée par la Coalition jordanienne pour la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

4. Fonds mondial pour les femmes

Statut consultatif spécial, 1995

Introduction

Le Fonds mondial pour les femmes est une organisation à but non lucratif sise aux États-Unis. Elle octroie des subventions à des associations féminines qui œuvrent en faveur des femmes et jeunes filles les plus marginalisées de 174 pays dans 5 régions de programme : l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et l'Océanie, l'Europe et l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et l'Afrique sub-saharienne.

Objectifs, mission et principales activités

La mission du Fonds mondial pour les femmes est de faire avancer les droits humains des femmes en mobilisant des ressources et en accordant des subventions qui viennent appuyer et renforcer des associations féminines dans le monde entier.

Changements à signaler

En août 2011, le D^f Musimbi Kanyoro a rejoint le Fonds mondial pour les femmes en tant que nouveau Président et administrateur. Le Fonds mondial a également élargi son champ d'action, couvrant désormais 174 pays, contre 172 auparavant.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les investissements du Fonds mondial dans des organisations dirigées par des femmes partout dans le monde ont contribué directement aux travaux des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes, de la réduction de la pauvreté, de la santé, de l'emploi, de l'éducation, des droits de l'homme, de l'environnement, du développement durable, de la finance et de la gouvernance. Le Fonds mondial octroie des subventions à des organisations qui luttent pour la promotion de la paix et l'élimination de la violence faite aux femmes, l'indépendance économique et la justice environnementale, la santé et les droits reproductifs et sexuels, la participation dans la vie civile et politique, le renforcement de l'accès à l'éducation, et la philanthropie qui met en valeur la transformation sociale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis 2000, le Fonds mondial a envoyé des représentants et parrainé des bénéficiaires pour qu'ils participent et organisent des manifestations en parallèle de

forums d'ONG lors des sessions du Comité d'ONG sur la condition de la femme. Il a également pris part à des conférences traitant de la santé et des droits de procréation, des droits des femmes, de l'environnement et du développement durable. Il a par ailleurs dépêché des représentants et parrainé des bénéficiaires en vue de leur participation aux forums d'ONG associés à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et au suivi des conférences internationales consacrées à la population et le développement, et aux femmes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Fonds mondial a soutenu les bénéficiaires dans la planification et l'adoption de la Convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques de l'Organisation internationale du Travail (2011). De même, il a appuyé la participation de bénéficiaires à des réunions avant et durant les sessions qui ont mené à l'élaboration de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Le Fonds mondial a contribué à l'atteinte de l'Objectif 3, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui est au cœur de sa mission. Durant la seule année 2011, il a investi 7,6 millions de dollars dans 461 groupes de 106 pays. Depuis 1987, il a investi plus de 100 millions de dollars dans des initiatives conduites par des femmes afin de promouvoir l'égalité des sexes. Voici quelques exemples de l'impact du Fonds mondial en 2011 :

a) En Uruguay, le travail infatigable mené par *Mujer y Salud Uruguay* et *Mujer Ahora* en faveur de la justice en matière de procréation ont abouti au vote par le Sénat uruguayen de la dépénalisation de l'avortement durant les trois premiers mois de grossesse. Le Président Jose Mujica a affirmé qu'il donnera force de loi à ce projet, faisant ainsi de l'Uruguay l'un des quatre seuls pays d'Amérique latine et des Caraïbes où les femmes peuvent légalement recourir sans restriction à l'avortement au cours des 12 premières semaines de grossesse;

b) L'Association démocratique des femmes du Maroc et la Ligue démocratique pour les droits des femmes, du Maroc, ont mené avec succès des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes dans la Constitution nationale. Deux articles ajoutés à la Constitution garantissent désormais aux femmes l'égalité des droits sociaux, économiques, politiques, environnementaux et civils;

c) 11 partenaires bénéficiaires du Fonds mondial, dont la Coalition pour la marche mondiale des femmes et Urgent Action Fund-Africa, ont fait pression avec succès sur le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour que neuf militaires, convaincus de viols collectifs et de crimes contre l'humanité, soient poursuivis et condamnés à 20 ans d'emprisonnement.

5. Institut d'études en sciences cognitives

Statut consultatif spécial, 2003

Introduction

L'impact des sciences cognitives sur la promotion du bien-être des sociétés humaines et l'interaction entre les individus au sein d'une société donnée est essentiel pour tous.

L'Institut d'études en sciences cognitives est l'une des rares institutions universitaires et de recherche de la République islamique d'Iran consacrées à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine. L'Institut a été fondé sous la forme d'un groupe de travail en 1997 et a progressivement élargi sa portée pour intégrer des étudiants en doctorat de neurosciences cognitives. Il a également lancé son programme de maîtrise en psychologie cognitive en février 2008.

Objectifs, mission et principales activités

L'Institut poursuit les objectifs majeurs suivants :

- Découvertes de faits importants et inconnus à propos de questions clés en sciences cognitives;
- Compréhension de questions non résolues en sciences cognitives;
- Identification des moyens de mettre en pratique les réalisations en sciences cognitives. L'Institut a pour objectif de développer significativement ses activités pour élaborer de nouveaux modèles scientifiques, théories et conclusions d'ici 2015.

Les équipements de l'Institut, y compris ses laboratoires et sa bibliothèque spécialisée, ainsi que sa publication trimestrielle phare « Advances in cognitive science » sont essentiels pour l'atteinte des buts susmentionnés. Au plan international, l'Institut recourt à des accords de coopération conclus avec d'autres institutions, par exemple l'Université de Floride et celle de Zurich, pour promouvoir ses objectifs universitaires. Ces accords couvrent l'échange d'expériences, de conclusions scientifiques et d'étudiants et la conduite de projets de recherche et de formation communs.

Changements à signaler

Dans le but de créer un environnement dynamique, en 2009 un groupe de scientifiques et de professeurs d'université ont organisé de fréquentes réunions conjointes pour élaborer un programme d'activités futures et définir les grandes orientations de l'Institut. Ce document stratégique a fourni une vision moderne de l'Institut et de ses objectifs d'ensemble et servi de base à l'élaboration d'un plan d'action décennal.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Institut participe activement à l'organisation et/ou au coparrainage de nombreux ateliers locaux et conférences internationales liés aux sciences cognitives coïncidant avec l'avancement du programme de développement du Conseil. La quatrième conférence internationale de sciences cognitives (10-12 mai 2011) est la

dernière en date. L'Institut déploie également des efforts permanents pour diffuser des données et sensibiliser le public avec la collaboration des institutions des Nations Unies en République islamique d'Iran, dans les domaines de la santé physique et mentale, des enfants et du développement social, etc.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Malheureusement, compte tenu des restrictions budgétaires et de l'occupation à temps plein de la quasi-totalité des personnels qualifiés et professionnels du fait de leurs activités universitaires, les membres de l'Institut n'ont pas été en mesure de participer aux forums des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Institut a établi une coopération étroite avec bon nombre d'entités des Nations Unies, dont le FNUAP, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres, ainsi qu'avec leurs bureaux régionaux à Téhéran. À l'heure actuelle, l'Institut a signé un mémorandum d'accord avec la Commission nationale iranienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Téhéran pour la création d'un programme de chaire à l'Institut. Par ailleurs, l'Institut a mené des projets conjoints de recherche en République islamique d'Iran, par exemple un projet sur l'impact de la guerre sur la santé psychologique des enfants afghans et irakiens, un accord de recherche avec le HCR.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

En dépit du caractère hautement technique et éducatif de ses activités, l'Institut estime que ses réalisations ont contribué en permanence à la promotion et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement.

6. Jamaican Association on Mental Retardation

Statut consultatif spécial, 2007

Introduction

La Jamaican Association on Intellectual Disabilities, anciennement dénommée Jamaican Association on Mental Retardation, célèbre ses 57 ans de plaidoyer et d'action en faveur des personnes souffrant de déficiences intellectuelles. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif dispensant des services éducatifs et de soutien aux personnes affectées d'une déficience intellectuelle et leurs familles dans 13 des 14 paroisses de la Jamaïque. L'organisation est membre actif de la communauté mondiale œuvrant dans le secteur du handicap intellectuel. En tant que signataire de la Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle, elle a changé de dénomination à l'instar d'autres organisations internationales afin de la mettre en harmonie avec cet accord.

Objectifs, mission et principales activités

En 2011, l'organisation a commencé l'élaboration d'un plan d'orientation stratégique. Ce plan en est désormais au stade final et couvre la période 2012-2020.

L'organisation a pour mission de dispenser des services qui transformeront de manière positive la vie des personnes souffrant de déficiences intellectuelles et autres déficiences développementales. Elle a pour objectif de devenir l'organisation nationale fédératrice en créant des communautés où ces personnes sont autonomisées et pleinement intégrées.

Changements à signaler

En mai 2009, Jamaican Association on Mental Retardation a changé de dénomination et s'intitule désormais Jamaican Association on Intellectual Disabilities. Une campagne structurée a été mise en œuvre pour éduquer les parties prenantes, donnant lieu à la réunion générale annuelle de l'organisation et à la conférence des parents en 2010. La Directrice exécutive, Grace Verona Duncan, qui a servi l'organisation durant plus de 20 ans et sous l'autorité de laquelle a été obtenu le statut consultatif, est décédée en septembre 2010.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a soumis une déclaration à l'occasion de l'examen ministériel annuel 2012 sur l'emploi et le travail décent.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a collaboré avec les entités suivantes en ciblant les besoins divers des personnes handicapées :

Le programme conjoint Commission européenne/FNUAP/Gouvernement de la Jamaïque sur la santé procréative et sexuelle, axé sur la sensibilisation aux questions et droits liés à la santé procréative et sexuelle des jeunes adolescents handicapés.

En 2008-2009, l'organisation a établi un partenariat avec la Commission nationale de la Jamaïque auprès de l'UNESCO pour la mise en œuvre d'un programme de formation continue à l'enseignement de la parole et du langage, destiné à des enseignants chevronnés. Plus de 120 programmes d'intervention ont été conçus et menés auprès d'enfants affectés de problèmes graves.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

En 2009, l'Association a coordonné, par ses activités de plaidoyer, des projets interorganisations au bénéfice de personnes handicapées, par exemple des thérapies de développement pour les enfants présentant des besoins spéciaux, avec le soutien de la Fondation environnementale de Jamaïque. Près de 152 parents, 100 membres du personnel et 45 étudiants ont bénéficié d'interventions directes.

7. Conférences Pugwash sur la science et les problèmes internationaux

Statut consultatif spécial, 1991

Introduction

Les conférences Pugwash sur la science et les problèmes internationaux abordent les principaux défis posés par la maîtrise des armements et le

désarmement, en mettant l'accent sur les secteurs plus particulièrement exposés au risque nucléaire.

Objectifs, mission et principales activités

Les conférences Pugwash rassemblent des scientifiques et des spécialistes influents ainsi que des personnalités publiques soucieux d'atténuer la menace de conflits armés et cherchant des solutions concertées aux problèmes internationaux. Les intéressés se réunissent à titre individuel et non en qualité de représentants de gouvernements ou d'institutions, afin d'explorer des approches alternatives à la maîtrise des armements et à la réduction des tensions dans un esprit alliant franchise, continuité et souplesse.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les travaux menés par les Conférences Pugwash en faveur du dialogue, de la résolution des conflits et de la réduction du risque nucléaire contribuent concrètement aux activités des Nations Unies en matière de réduction des conflits armés par des voies pacifiques, de non-prolifération, de diminution des dangers liés aux armes chimiques et biologiques et de sécurité humaine. Au cours de la période considérée, 56 ateliers ont été organisés et étaient consacrés entre autres à des thèmes comme la non-prolifération des armes nucléaires et le désarmement, la Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques, les changements climatiques, la résolution du conflit au Moyen-Orient et au-delà. Trois grandes conférences ont également été tenues et ont permis de mettre en lumière la participation régionale et les problèmes régionaux ainsi que l'implication des jeunes participants qui ont organisé leur propre conférence parallèle mais connexe.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Mouvement Pugwash a tenu des consultations d'experts sur l'état de mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires depuis son entrée en vigueur à New York, le 12 octobre 2009. Le Directeur du Bureau de Pugwash à Genève, ainsi que les membres du Comité directeur de Pugwash sur les armes chimiques et biologiques, ont participé activement aux préparatifs de la septième session de la Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pugwash participe pour l'essentiel aux travaux des Conférences des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des conventions sur les armes. Compte tenu de l'effectif restreint de son personnel, Pugwash n'est pas en mesure de contribuer à d'autres activités du Conseil.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation portent sur des questions liées au risque nucléaire, au désarmement et à la maîtrise des armements. Toute réduction des armements est synonyme d'amélioration de la sécurité humaine et d'économies

susceptibles d'être consacrées à des problèmes d'ordre sociaux tels que la pauvreté, la faim, l'éducation et l'amélioration de la condition de la femme.

8. Stree Mukti Sanghatana

Statut consultatif spécial, 1999

Introduction

Stree Mukti Sanghatana met en œuvre une approche intégrée de l'ensemble des questions et politiques locales, nationales et internationales relatives aux femmes.

Contribution à des activités des Nations Unies

- La plupart des travaux de Stree Mukti Sanghatana faisaient partie intégrante des activités des Nations Unies depuis près de 35 ans et n'ont fait que croître tant d'un point de vue quantitatif, qu'en terme de couverture géographique ou d'actions de sensibilisation.
- L'organisation a participé en qualité d'observateur au seizième Sommet de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, tenu au Bhoutan en avril 2010.
- L'organisation a activement contribué à la sensibilisation aux droits des femmes et a déployé des efforts considérables pour promouvoir l'éducation des filles et intégrer la question des femmes analphabètes, opprimées et issues des castes/classes défavorisées dans les buts et objectifs des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Stree Mukti Sanghatana a grandement contribué comme suit aux activités, conventions et objectifs des Nations Unies :

- La préparation d'un rapport alternatif pour le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes avec l'Alliance nationale des femmes (Inde).
- La participation aux dixième et onzième plans du Gouvernement indien en faveur de la promotion de l'égalité des sexes.
- Le Président et d'autres membres ont participé à la cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 25 février au 7 mars 2008.
- Les représentants ont également assisté à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, organisée à New York du 1^{er} au 12 mars 2010.
- Le Président et certains représentants ont contribué aux processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et pris part aux événements organisés en marge des conférences sur les changements climatiques.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Coopération avec l'UNICEF afin de former le personnel de police à Maharashtra (stagiaires hommes et femmes) aux rouages du système juridique et aux attitudes à l'égard des femmes, et préparer le matériel de formation sur la législation relative aux femmes.
- Coopération avec le FNUAP à titre d'organisme technique dans le cadre d'un programme de formation destiné au personnel de police à Maharashtra.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 : l'organisation travaille aux côtés de quelques 3 000 récupérateurs de déchets dans quatre villes d'Inde par l'intermédiaire de groupes d'entraide.

Objectif 2 : L'organisation a mené un programme de promotion de l'éducation pour 5 000 enfants de ramasseurs de déchets, en particulier des filles, qui a conduit à l'abolition du travail des enfants.

Objectif 3 : l'organisation fait partie du mouvement des femmes en Inde. Ses activités sont principalement axées sur l'égalité et le développement des femmes, comme par exemple les services de consultations familiales pour les femmes en détresse, une campagne en faveur de l'enregistrement des mariages, une campagne contre la sélection prénatale en fonction du sexe, des projets d'amélioration de la législation relative à la violence domestique, le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, etc.

Objectif 4 : l'organisation a permis l'accès aux soins de santé aux enfants de ramasseurs de déchets grâce à l'ouverture d'un dispensaire qui leur est spécialement dédié.

Objectif 5 : l'organisation effectue des bilans de santé annuels et des activités de sensibilisation à la santé auprès de 3 000 ramasseuses de déchets et de leurs filles.

Objectif 6 : l'organisation entreprend des activités annuelles de sensibilisation destinées à 20 000 adolescents et adolescentes, dont certaines sessions sont spécifiquement consacrées à la sexualité, à l'adolescence, à la gestion du stress, l'orientation professionnelle et les vices.

Objectif 7 : l'approche adoptée par l'organisation à Parisar Vikas a été jugée la plus viable dans la mesure où elle transmet aux bénéficiaires - ramasseuses de déchets et autres femmes pauvres - des connaissances et compétences, défend leurs droits et les aide à s'organiser. Elle améliore la vie quotidienne des femmes et de leurs enfants, les méthodes de recyclage, permet des économies de carburant, produit du compost et protège l'environnement.

Objectif 8 : l'organisation travaille en partenariat avec différentes organisations internationales dont Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO), Clinton Global Initiative, la Fondation Mary Robinson, l'Alliance mondiale pour des alternatives à l'incinération, Women Playwrights International, Ashoka International, Maharashtra Foundation et d'autres.